



Nouveauté

Réf.	Désignation	Catégorie légale	Calibre	Ogive / Balle	Énergie (J)	Vitesse (m/s)	Cdt	Grains	Prix ttc
MR150008	Cartouches Sellier & Bellot 8x57 JS 196 gr / 12,70 g FMJ	C	8 x 57 JS	FMJ (Blindée)	3863	780	50	196	59,00 € TTC

Commandez par téléphone au 02 31 32 80 25 ou directement en [magasin](#).

Une munition à balle blindée de 196 grains, conçue pour la régularité et la précision au tir.

Les cartouches Sellier & Bellot 8x57 JS FMJ sont équipées d'une **balle blindée Full Metal Jacket de 196 grains (12,70 g)**, associant un noyau en plomb à une chemise métallique CuZn 10. Destinées notamment au **tir sportif sur cible**, elles développent une **vitesse initiale de 780 m/s** et une **énergie à la bouche de 3 863 joules**. Conditionnement en **boîte de 50 cartouches**.

Contenu de la boîte

- 50 cartouches Sellier & Bellot 8x57 JS FMJ de 196 grains (12,70 g).

Caractéristiques techniques

- **Marque** : Sellier & Bellot
- **Référence fabricant** : V340572
- **Calibre** : 8x57 JS
- **Type de projectile** : FMJ (Full Metal Jacket), balle entièrement chemisée
- **Poids du projectile** : 196 grains / 12,70 g
- **Composition du projectile** : noyau en plomb et chemise métallique CuZn 10
- **Référence du projectile** : 2910
- **Coefficient balistique G1** : 0,509
- **Coefficient balistique G7** : 0,256
- **Vitesse à la bouche** : 780 m/s
- **Énergie à la bouche** : 3 863 J
- **MRD (distance de réglage recommandée)** : 162 m
- **Poids total de la cartouche** : 27,1 g
- **Longueur totale de la cartouche** : 79 mm
- **Longueur du canon d'essai** : 600 mm
- **Munition +P** : non

- **Conditionnement** : boîte de 50 cartouches
- **Catégorie réglementaire** : C 8°

Données balistiques

Distance Vitesse (m/s) Énergie (J)

Bouche	780	3 863
100 m	723	3 316
200 m	668	2 831
300 m	615	2 404
400 m	565	2 029

Trajectoire avec réglage à 100 mètres

Distance Écart du point d'impact (cm)

50 m	-0,3
100 m	0,0
200 m	-13,8
300 m	-49,7
400 m	-111,6

MRD : distance de réglage recommandée de 162 mètres

Sellier & Bellot communique une **MRD de 162 mètres** pour cette munition. Les écarts du point d'impact correspondant à ce réglage figurent ci-dessous.

Distance Écart du point d'impact (cm)

50 m	+1,6
100 m	+3,8
200 m	-6,2
300 m	-38,3
400 m	-96,3

Une balle FMJ de 196 grains destinée au tir sportif

La **Sellier & Bellot 8x57 JS FMJ** s'adresse aux tireurs recherchant une munition à balle blindée pour leurs séances au stand. Son projectile de **196 grains (12,70 g)** reprend une architecture classique à noyau en plomb entièrement chemisé, caractéristique des munitions Full Metal Jacket. Contrairement aux balles à pointe tendre SP, conçues pour favoriser leur expansion à l'impact, la **balle FMJ** privilégie une construction à enveloppe métallique recouvrant la pointe. Cette conception est couramment employée pour le **tir sur cible**, notamment avec les carabines militaires historiques et leurs dérivés civils.

Une chemise CuZn 10 pour une construction homogène du projectile

Le projectile bénéficie d'une **chemise en CuZn 10**, un alliage cuivre-zinc contenant environ 90 % de cuivre et 10 % de zinc. Cette enveloppe métallique entoure le noyau en plomb et constitue la surface extérieure de la balle au contact des rayures du canon.

Cette construction traditionnelle est largement répandue dans les **munitions de carabine à balle blindée**. Elle participe à la tenue mécanique du projectile et à la régularité de son comportement lors de son passage dans le canon.

Le calibre 8x57 JS pour les carabines historiques et modernes compatibles

Également connu sous les appellations **8x57 IS** ou **7,92x57 Mauser**, le calibre 8x57 JS occupe une place importante dans l'histoire des armes longues européennes. Il équipe notamment de nombreuses carabines à verrou dérivées du système Mauser, ainsi que certaines armes civiles de chasse et de tir.

La désignation JS correspond à la version utilisant un projectile de diamètre nominal d'environ **8,22 mm (.323 pouce)**. Elle doit être distinguée des anciennes variantes 8x57 J et 8x57 JR, dont les dimensions diffèrent.

Ces **cartouches Sellier & Bellot 8x57 JS** sont exclusivement destinées aux armes présentant un chambrage compatible. Une attention particulière doit être portée aux marquages et à l'état des armes anciennes.

Un conditionnement de 50 cartouches adapté aux séances de tir

Proposée en **boîte de 50 cartouches**, cette référence répond aux besoins des tireurs souhaitant disposer d'un conditionnement pratique pour leurs entraînements réguliers.

Ce format facilite l'organisation des séances et permet de conserver les munitions dans leur emballage d'origine, avec une identification claire du calibre, du type de projectile et de la référence fabricant.

Comment utiliser ce produit

Vérification : assurez-vous que votre carabine est expressément chamberée en 8x57 JS ou 8x57 IS et qu'elle est en bon état de fonctionnement.

Inspection : contrôlez l'état des cartouches avant utilisation. N'utilisez jamais une munition présentant une déformation, une corrosion importante ou un défaut apparent.

Utilisation : respectez les règles de sécurité du stand de tir et vérifiez que l'installation autorise les munitions de ce calibre et les projectiles FMJ.

Conservation : rangez les cartouches dans leur boîte d'origine, dans un endroit sec et sécurisé, hors de portée des personnes non autorisées.

Réglementation : munitions de catégorie C 8°

Les **cartouches Sellier & Bellot 8x57 JS FMJ** sont présentées en **catégorie C 8°**, conformément au classement communiqué pour cette référence.

Conditions d'acquisition des munitions de catégorie C 8°

L'acquisition de ces munitions est réglementée et réservée aux personnes majeures remplissant les conditions légales applicables.

Documents à présenter :

- Une pièce d'identité en cours de validité.
- Un permis de chasser accompagné de sa validation pour l'année en cours ou précédente, ou une licence de tir ou de ball-trap en cours de validité.
- Un compte SIA lorsque celui-ci est requis pour la situation de l'acquéreur.

Pour les munitions de **catégorie C 8°**, la présentation du récépissé de déclaration de l'arme correspondante n'est pas exigée dans les conditions habituelles d'acquisition.

Conditions de détention et de conservation

- **Quantité détenue** : aucun plafond général de détention à domicile n'est prévu pour les munitions de catégorie C 8° régulièrement acquises.
- **Stockage** : les munitions doivent être conservées dans des conditions empêchant leur accès aux personnes non autorisées.
- **Sécurisation** : un coffre, une armoire forte ou un meuble verrouillé constitue une solution adaptée.
- **Séparation** : les cartouches doivent être conservées séparément des armes dans les conditions réglementaires applicables.

Port et transport des cartouches

Le **port et le transport sans motif légitime** sont interdits. Le transport doit être justifié par une activité autorisée, notamment la chasse ou le tir sportif, et réalisé dans des conditions garantissant la sécurité des munitions.

Quelle est la différence entre les calibres 8x57 JS et 8x57 IS ?

Les appellations **8x57 JS** et **8x57 IS** désignent le même calibre. La lettre J provient d'une transcription historique de la lettre I utilisée dans la nomenclature allemande. Le S identifie la variante à projectile de diamètre nominal supérieur à celui des anciennes versions 8x57 I.

Ces cartouches conviennent-elles à une carabine Mauser 98 ?

Elles peuvent convenir à une **carabine Mauser 98** **chambrée en 8x57 JS ou 8x57 IS**. Toutefois, toutes les armes de type Mauser ne possèdent pas nécessairement le même chambrage. Il est indispensable de vérifier les marquages du canon et l'état mécanique de l'arme avant utilisation, particulièrement pour les exemplaires historiques.

Peut-on utiliser des balles FMJ dans tous les stands de tir ?

Non. Les installations de tir peuvent imposer des restrictions concernant les calibres, les niveaux d'énergie ou les types de projectiles. Certains stands n'acceptent pas les munitions de carabine à percussion centrale ou certaines constructions de balles blindées. Il convient de vérifier le règlement intérieur du stand avant utilisation.

Une balle FMJ est-elle adaptée à la chasse au grand gibier ?

Une **balle FMJ** n'est pas conçue pour produire l'expansion recherchée avec les projectiles de chasse à pointe tendre. Pour la chasse au grand gibier, il convient de privilégier des munitions adaptées à cette pratique et de respecter les dispositions réglementaires relatives aux projectiles autorisés. Cette référence FMJ est principalement destinée au tir sur cible.

Peut-on tirer des cartouches 8x57 JS dans une arme chambrée en 8x57 J ou 8x57 JR ?

Non. Les calibres **8x57 J**, **8x57 JR** et **8x57 JS** ne doivent pas être considérés comme interchangeables. Les anciennes versions J utilisent notamment un diamètre de projectile inférieur à celui de la version JS. Employer une munition inadaptée au chambrage peut provoquer une surpression dangereuse.

Quelle est la différence entre une balle FMJ et une balle SP ?

Une **balle FMJ (Full Metal Jacket)** possède une chemise métallique recouvrant la pointe du projectile. Une **balle SP (Soft Point)** laisse apparaître une partie du noyau en plomb à son extrémité afin de favoriser son expansion à l'impact. La FMJ est couramment utilisée pour le tir sur cible, tandis que la SP est généralement destinée à la chasse.

Pourquoi faut-il faire contrôler une carabine militaire ancienne avant d'utiliser des munitions modernes ?

Une arme ancienne peut avoir subi une usure mécanique, des modifications de chambrage ou des réparations au cours de son histoire. Un contrôle par un **armurier qualifié** permet de vérifier notamment son état général, son verrouillage et la compatibilité de son chambrage avec les munitions envisagées.

Les prix de vente conseillés sont mentionnés à titre indicatif. Les armuriers sont libres de vendre au prix qu'ils souhaitent. Textes et photos non contractuels, sujet à modification.